

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

COMMUNIQUE

Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances permet à ceux qui y souscrivent chaque année durant la période estivale de partir en vacances l'esprit plus serein en sachant que leur domicile fait l'objet d'une surveillance accrue par les services de police ou gendarmerie pendant leur absence.

Face à la recrudescence des cambriolages ces derniers mois, cette opération va être reconduite systématiquement en 2009 lors des départs en vacances de la Toussaint et des fêtes de fin d'année.

L'expérience des années précédentes a en effet montré que les résidences qui avaient été intégrées à l'opération étaient, le plus souvent, restées préservées.

Il vous appartient donc si vous devez vous absenter durant ces périodes d'en informer les services de police et de gendarmerie qui s'engagent à passer plusieurs fois par semaine à votre domicile ou à proximité immédiate de celui-ci pour s'assurer que votre habitation n'a pas été "visitée".

En cas de problèmes, les services de police ou de gendarmerie vous préviendront personnellement ou prendront contact avec la personne de votre choix.

Ce service est gratuit.

Pour l'été 2009, 272 personnes se sont ainsi utilement inscrites auprès des services de police et de gendarmerie et n'ont pas subi de cambriolages.

Foix, le 5 octobre 2009